«Le mythe de l'étranger profiteur est de retour»

21/10/2010 à 18h45

Véronique Parel, Maître de conférences en sciences économiques à Paris-I, et Pierre Micheletti, Professeur associé à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Grenoble, ancien président de Médecins du Monde (MDM), dénoncent la restriction des conditions d'accès à l'aide médicale d'Etat (AME) : un «droit d'entrée» de 30 euros.

" Il convient par conséquent d'ouvrir davantage la médecine de ville aux étrangers en situation irrégulière et non pas l'entraver davantage."

Dans le contexte politique actuel, défendre l'accès aux soins des étrangers peut paraître incongru. Certains migrants sont éligibles à un dispositif de couverture sociale appelée aide médicale d'Etat (AME). **Or les conditions d'accès à ce dispositif sont aujourd'hui remises en cause : il est envisagé de mettre en place un droit d'entrée de 30 euros. Ce projet du gouvernement met une fois de plus en scène la figure de l'étranger «profiteur».** Le raisonnement tenu par les pouvoirs publics est pourtant économiquement symbolique, politiquement fallacieux et aberrant en matière de santé publique.

L'analyse plus précise des données sanitaires et financières apporte un éclairage sur la mécanique qui aboutit, une fois encore, à stigmatiser les étrangers et leur «comportement». La fraude, qui est évoquée dans les mesures en préparation, apparaît manifestement peu déterminante dans l'explication du coût croissant du dispositif. Selon l'Igas et les rapports annuels de Médecins du Monde, les soins sont non seulement effectivement dispensés à des personnes répondant aux critères d'éligibilité de l'AME, mais la moitié des personnes éligibles n'engagent pas les démarches nécessaires.

Par ailleurs, le risque de créer un motif supplémentaire d’immigration n’est actuellement pas un scénario crédible pour l’AME.(…)

Suite sur Libération